



Dispositif apprentissage INFIRMIER

**Association pour le Développement de l'Apprentissage et la Formation aux métiers Sanitaires, Sociaux et
médico-sociaux**

104, rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET - Tél. : 01 45 61 17 89 - www.adaforss.fr - contact@adaforss.fr
N° SIRET : 80818402200024 - UAI : 092 26 61 T

L'ADAFORSS, c'est :



1500

Apprentis
accompagnés en
2021 hors les
murs



95 %

Taux de réussite
moyen au
diplôme



21

Formations
diplômantes



67

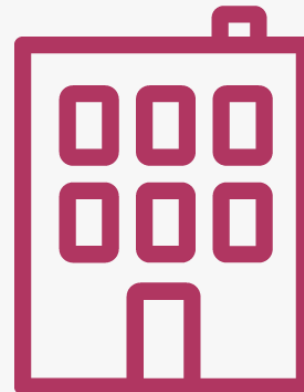
Instituts de
formation
partenaires en
IDF

**30 ans d'expériences dans les formations sanitaire,
sociale et médico-sociale**



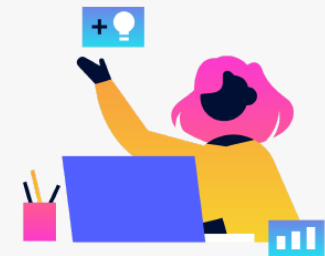
en partenariat

CFA HORS MURS



UFA (IFSI)

Accès au contrat
d'apprentissage



APPRENTI



Notre Offre de Services

Pour les apprentis

- *Mise en place d'ateliers de recherche employeurs*
- *Suivi collectifs et individuel*
- *cellule médiation*
- *Accompagnement projet mobilité internationale*
- *Accompagnement en situation de handicap*

Pour les employeurs

- *Aide à la rédaction du contrat*
- *hotline juridique*
- *cellule médiation*
- *Formation de Maîtres d'apprentissage*

Etre âgé de moins de
30 ans *

*- Personne en situation de Handicap
- Sportifs de haut niveaux



Début de formation dans
les 3 mois de la signature
du contrat

Régi par le Code du
travail : Partie 6
Livret II



Formation rémunérée



Contrat de travail type
particulier : Statut salarié
en formation



2,5 jours de congé
payés par mois

L'apprentissage c'est :

Même devoirs et
même droits que les
autres salariés*



45 jours de période
d'essai



Accompagnement
d'un Maître
d'Apprentissage

Durée du contrat =
Cycle de formation



Apprentissage Infirmier

Apprentissage possible à partir de la 2ème année OU 1ere année si diplômé AS



Prérequis:
Avoir validé sa 1ere année de formation



Sur le terrain d'apprentissage, l'apprenti agit en tant qu'AS



Un formateur de l'IFSI réalise une visite pendant le periode d'essai



L'apprenti est présent dans son établissement en alternance avec les temps de formation en institut, les périodes de stages et les temps employeurs (week-end et vacance scolaires)

Volume horaire :

- 2è année : 305h employeur dont 1 stage
- 3è année : 305 h employeur dont 1 stage

(Tarif 2023)



La rémunération d'un apprenti

Situation	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année	43% du Smic, soit 734,99 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 905,92 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic: Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance</u> (1 709,28 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2ème année	51% du Smic, soit 871,73 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 1 042,66 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic: Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance</u> (1 709,28 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3ème année	67% du Smic, soit 1 145,22 €	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 333,24 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic: Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance</u> (1 709,28 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Comment trouver un employeur :



Remplir le dossier d'inscription ADAFORSS et prévenir l'IFSI



- CNI/PASSEPORT (en cours de validité),
- Carte de séjour,
- Carte vitale,
- CV,
- Lettre de motivation,
- Attestation d'admission dans un IFSI,
- Attestation ou diplôme d'aide-soignante,
- Les relevés/bilans de stage,
- Les relevés de note.



Lister les établissements autour de chez vous



Envoyer votre candidature à la direction des soins et au service des ressources humaines par mail ou courrier



le CFA propose à son réseaux d'employeurs votre candidature



Une fois votre employeur trouvé, faire un retour à sofia.rodriques@adafors.fr

Sofia RODRIGUES

✉ sofia.rodriques@adaforss.fr

01 80 46 31 80
06 65 76 83 87

